

ATELIER CONSEIL – SE FORMER

Construire mon projet professionnel

Objectif(s)

Connaître ses besoins en développement de compétences et pouvoir adapter son parcours de formation.

Durée

6 H

Conditions d'accès

Public concerné :

Personne ayant un projet professionnel nécessitant le développement de compétences et ayant besoin d'être accompagnées pour trouver la formation adaptée

Pré-requis :

Actifs inscrits ou non en qualité de demandeurs d'emploi quel que soit le niveau d'expression écrite et/ou oral et l'aise à utiliser les outils numériques.

Modalité et délais d'accès

Vous pouvez accéder à cette prestation et avec votre accord, par une proposition de votre conseiller Pôle Emploi, ou par une auto inscription via votre espace personnel sur pole-emploi.fr

Vous serez contactés au plus tard 5 jours avant le démarrage de l'atelier, l'atelier ne pouvant débuter que sous réserve de 3 inscriptions minimum.

Tarif/Financement : Le coût de la prestation est pris en charge par Pôle Emploi. Aucun reste à votre charge.

Statut :

Votre statut au regard de Pôle Emploi est inchangé.

Modalités pédagogiques

Organisation

L'atelier accueille 3 personnes minimum à 12 personnes maximum.
Peut être réalisé en présentiel ou distanciel.

Stratégie pédagogique

- Tenir compte des spécificités de chaque participant.
- Favoriser la mise en action
- Maintenir l'attention
- S'adapter aux besoins de chaque participant
- Amener les participants à se questionner
- Outiller
- Evaluer

Méthode pédagogique

- L'interaction
- Variétés des supports
- Dynamique collective
- Mise en situations/simulations
- Reproduction

Suivi -Evaluation

A la fin de l'atelier, vous connaîtrez vos besoins en développement de compétences et saurez adapter votre parcours de formation.

Renseignement de la grille d'autoévaluation afin d'identifier les besoins individuels restant éventuellement à couvrir.

Préconisations transmises au référent Pôle Emploi en termes :

- d'auto inscription sur un autre Atelier Conseil
- d'auto inscription sur un autre service de Pôle Emploi

Concernant les personnes en situation de handicap : Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph : aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité.

Nos locaux sur nos différents sites sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité

Lieux d'intervention

Limoges

Contact

05 55 79 06 06 – contact@groupe-fel.fr